

Brossard ajoute plus de 11 km à son réseau cyclable

Brossard, le 18 juin 2020 – Les élus de Brossard ont adopté à l'unanimité, mardi soir lors de la séance du conseil, la liste des axes recommandés à court terme pour l'implantation de plus de 11 km de tronçon au réseau cyclable de la ville, soit une augmentation de près de 20 %.

L'ajout des tronçons se fera principalement par du marquage et de la signalisation en optimisant les largeurs des voies de circulation et de stationnement sur rue.

Les axes priorisés

- 1- **Le boulevard Pelletier (de Provencher à Taschereau)** : bande cyclable dans chaque direction à l'exception du viaduc Pelletier (entre Panama et Tunisie) sur lequel une piste est déjà présente;
- 2- **Le boulevard Napoléon (de Taschereau à Orégon)** : bande cyclable dans chaque direction. Sur ce tronçon, une voie de circulation doit être retirée de chaque côté du boulevard;
- 3- **Le boulevard Provencher (de Pelletier à Van Dyck)** : bande cyclable dans chaque direction. Une piste hors-rue est prévue ultérieurement dans le cadre de la réfection globale de l'axe;
- 4- **Grande Allée (d'Albanie à Baudelaire)** : bande cyclable unidirectionnelle côté Brossard en direction Est (vers l'A-30);
- 5- **Le boulevard Rivard (de Stravinski à Radisson)** : bande cyclable dans chaque direction;
- 6- **L'avenue Sorbonne (de Rivard à Pelletier)** : bande cyclable dans chaque direction et retrait du stationnement côté parc;
- 7- **Le boulevard Matte (de Taschereau à la Route Verte)** : bande cyclable dans chaque direction;
- 8- **Le boulevard Chevrier (de Lapinière à Grande Allée)** : bande cyclable dans chaque direction.

On peut consulter la carte des pistes priorisées, identifiées en mauve sur la carte transmise en annexe de ce communiqué.

Un besoin né de la pandémie de la COVID-19

Le contexte actuel lié à la pandémie de COVID-19 engendre une augmentation importante de l'achalandage piéton et cycliste sur les réseaux actifs de la ville, notamment à proximité des parcs. Certaines pistes multifonctionnelles sont ainsi très achalandées ce qui entraîne des enjeux de cohabitation entre les différents types d'utilisateurs. Afin de suivre les directives de la Direction de la Santé publique et faciliter la distanciation sociale et la sécurité des usagers, il y avait un besoin grandissant de bonifier à court terme le réseau cyclable de la ville, et ce, dès l'été 2020.

« Je me réjouis de constater que les Brossardoises et Brossardois sont nombreux à vouloir adopter un mode de vie actif et sain malgré les inconvénients qu'apporte la pandémie liée à la COVID-19, et que plusieurs comptent profiter de notre réseau de pistes cyclables. L'été est à nos portes et le conseil municipal a mis le pied sur la pédale pour permettre à toutes et tous d'en profiter pleinement », a souligné la mairesse Doreen Assaad.

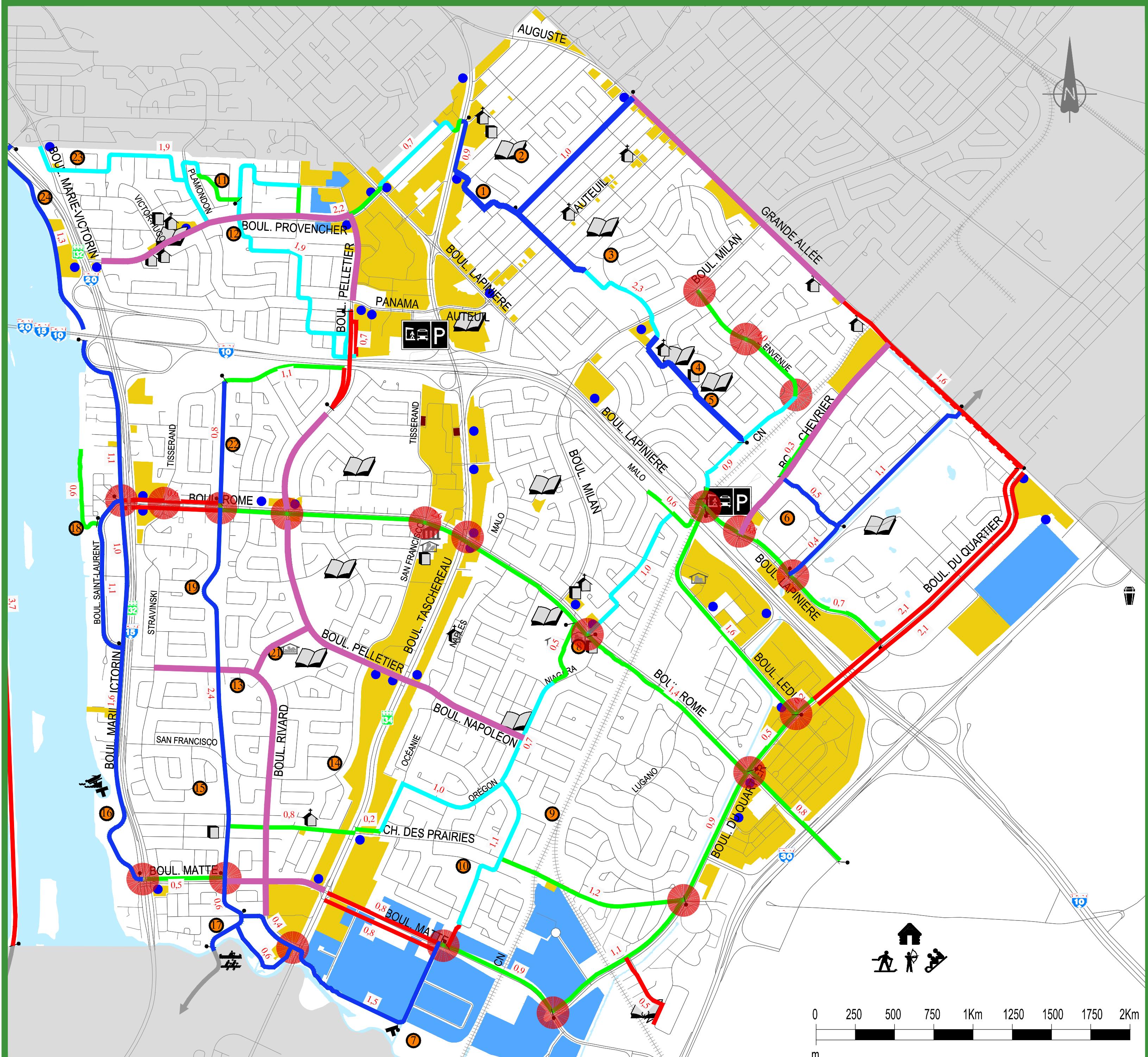
Un Plan local de déplacements à l'automne 2020

En parallèle, la Ville rappelle qu'une démarche de réflexion globale et collaborative du réseau cyclable est en cours par le biais du Plan local de déplacements dont les résultats devraient être publiés à l'automne 2020. Les axes non réalisés à court terme seront donc évalués dans le cadre du Plan local de déplacements.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311

Réseau cyclable et pistes multifonctionnelles recommandées - Été 2020



LÉGENDE

- | | | | | | |
|--|------------------------|--|----------------------|--|-------------------------|
| | Établissement Scolaire | | Centre communautaire | | Stationnement incitatif |
| | Hôtel de ville | | Aréna | | Commerce de proximité |
| | Bibliothèque | | Piscine intérieure | | |

Aménagement pour les cyclistes

- | | | | |
|--|--------------------------|--|--------------------------------|
| | Piste cyclable hors rue | | Pistes recommandées |
| | Piste cyclable sur rue | | Signalisation de distanciation |
| | Piste multifonctionnelle | | |